

Convention de mise en commun de ressources entre le Cégep et l'UQTR Un nouveau souffle pour le pavillon CIPP

Trois-Rivières, 19 mai 2016 – Le Cégep de Trois-Rivières et l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) ont signé ce matin une convention de mise en commun de ressources pour l'occupation du pavillon CIPP par Innofibre – Centre d'innovation des produits cellulosiques. Cette nouvelle structure de concertation permet d'assurer une gestion efficace des activités de recherche et de collaboration dans le pavillon CIPP, dont les deux établissements partagent les lieux depuis l'inauguration du bâtiment, en 2007.

Le récent transfert de propriété du bâtiment à l'UQTR a nécessité des ajustements aux deux établissements afin de convenir de nouvelles façons de fonctionner ensemble pour assurer la pérennité des projets de recherche communs. Ces collaborations sont nombreuses et diversifiées et elles laissent entrevoir un avenir prospère et innovateur dans ce secteur. De plus, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a clairement indiqué son intention de permettre la continuité de la collaboration de recherche qui existe entre les parties depuis les débuts du CIPP.

La nouvelle entente précise la gouvernance et les modalités de la mise en commun des ressources – les locaux, le matériel et les équipements partagés au pavillon CIPP –, en plus de convenir d'un mode de répartition et d'entretien des espaces et du matériel.

Selon le directeur général du Cégep de Trois-Rivières, M. Raymond-Robert Tremblay, « cette convention de collaboration à long terme consolide la synergie déjà existante entre les équipes de recherche des deux établissements. Cela représente une approche unique qui est tout à l'honneur de la Mauricie. Ainsi, les chercheurs universitaires et le CCTT Innofibre souligneront ensemble l'appartenance du cégep à l'enseignement supérieur, tout en contribuant à l'innovation au profit des entreprises de notre région ».

« Cette entente s'inscrit dans une volonté de renforcer les projets de recherche à travers le continuum d'enseignement cégep-université. Elle nous permet de garder chez nous une expertise de haut niveau, tout en exploitant au maximum le potentiel des ressources que nous partageons, et ce, selon un modèle de gouvernance renouvelé pour toutes les parties impliquées », a conclu le recteur de l'UQTR, M. Daniel McMahon.

– 30 –

Sources

Vice-rectorat à l'administration et aux finances, UQTR
Direction générale, Cégep de Trois-Rivières

Renseignements et coordination d'entrevues

Jean-François Hinse - Conseiller en communication
Responsable des relations avec les médias
Service des communications – UQTR
Tél. : 819 376-5011, poste 2536
Cell. : 819 244-4119
Courriel : jean-francois.hinse@uqtr.ca

Isabelle Bourque - Coordonnatrice
Service des communications et des affaires institutionnelles
Cégep de Trois-Rivières
Tél. : 819 376-1721, poste 2712
Courriel : isabelle.bourque@cegeptr.qc.ca